



Hôpital Départemental de Felleries-Liessies

59740 SOLRE LE CHATEAU

Service de post cure en addictologie le « CAP »

Tél : 03.27.56.75.27

INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE ENTREE **ET REGLES DE VIE DANS LE SERVICE LE « CAP ».** **Durant la période COVID-19**

Madame, Monsieur,

Le Service le « CAP » se situe au rez de chaussée du pavillon B.

Le séjour en post cure s'effectue après un sevrage ou une cure de minimum 2 semaines. Il s'étend sur une durée de 42 jours soit 6 semaines de soins.

Dès le lendemain de votre entrée, vous aurez un test de dépistage du COVID-19, vous resterez en chambre isolé pendant le temps des résultats. En cas de positivité un retour au domicile sera organisé via un VSL. Un nouveau séjour sera programmé ultérieurement.

Ce séjour a pour objectifs

- De poursuivre les bénéfices d'un sevrage
- De consolider un projet de vie sans addiction aux produits
- De dynamiser le projet personnel
- De prendre en charge des traitements de substitution
- D'évaluer et de renforcer l'autonomie par rapport à la problématique addictive
- Le patient pourra bénéficier d'une aide à l'arrêt du tabac selon son désir

La post cure a également pour but

- D'impliquer le patient à partir de l'expérience de rupture avec les produits en réinstaurant la communication par une participation active aux activités du programme de soins
- D'aider le patient à retrouver ses capacités et sa place dans le tissu familial et social

La finalité du séjour en post cure est d'aboutir à une abstinence constructive, prenant place dans un projet de vie satisfaisant et réaliste. Cela demande un engagement personnel et une implication dans les différentes activités obligatoires et instaurées dans le cadre d'une dynamique de soins spécifiques.

Vous serez accueilli en chambre seule les 4 premières semaines, puis installé en chambre double pour les 2 dernières semaines de votre séjour (selon les disponibilités du service), si nécessaire en fonction du nombre de patient dans le service.

A votre arrivée, vous devez vous présenter au secrétariat du pavillon B pour remplir les formalités d'admission. Pour cela, vous vous munirez :

- De votre carte d'assuré social et de votre mutuelle, et de votre accord de prise en charge que vous aurez récupéré auprès de votre centre de sécurité sociale
- Ou de l'attestation CMU
- **ET** d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire...)

Une fois les démarches administratives accomplies, vous complétez votre dossier médical. Vous penserez à emmener avec vous vos derniers bilans biologiques et une ordonnance avec votre traitement.

Ensuite l'équipe soignante vous présentera votre chambre et vous aidera à vous installer. Un inventaire de toutes vos affaires sera fait avec l'équipe. A cette occasion, vous devez leur présenter et remettre :

- Tous les produits illicites
- Tous les produits à base d'alcool
- Tous les produits à base de CBD ou autres boissons énergisantes
- Médicaments. **Attention** ne pas venir avec des médicaments car non rendus à la sortie (sauf traitement spécifique).
- Tous les objets jugés non indispensables à votre séjour (produits lessiviels, objets coupants, tranchants, piquants ou objets électriques...)
- Pas de produits périssables (yaourt etc...)

Le tout vous sera restitué à la sortie. Il est donc conseillé de ne pas vous munir des objets cités ci-dessus pour votre séjour.

Les appareils multimédias, consoles de jeux portative, portable sont tolérés dans la mesure où leur usage ne perturbera pas votre prise en charge et votre participation active aux soins. De plus, pour des raisons techniques, l'accès à internet est impossible dans notre bâtiment.

Les téléphones portables sont tolérés **en dehors des activités**, mais l'établissement décline toute responsabilité en cas de casse, vol ou perte. Cependant, vous avez la possibilité de faire l'ouverture d'une ligne téléphonique dans votre chambre moyennant l'acquittement d'une redevance.

Tout objet de valeur ou argent peuvent être déposés à la Régie de l'établissement. Hors Régie, l'Hôpital n'est pas responsable des vols.

Les véhicules personnels seront uniquement utilisés sur autorisation ; les clés seront consignées à l'infirmerie dès votre arrivée.

Vous pourrez recevoir un colis envoyé par votre famille (vêtement, denrée non périssable, tabac...). Nous vous demandons de prévenir l'équipe. Le colis sera ouvert devant un membre afin de garantir la non- introduction de produit interdit.

Visites seront autorisées uniquement le week-end en fonction du contexte sanitaire

- Les samedis et dimanches de 8 h 00 à 18 h 30 attention visite de 30 à 60 mn maximum 1 à 2 personnes pas de contact physique et port du masque obligatoire.

Si le contexte sanitaire ne le permet pas, les visites seront interdites.

ATTENTION PAS DE SORTIE EN PERMISSION cependant, si la situation sanitaire le permet, en 4^{ème} semaine vous aurez un atelier sortie thérapeutique encadrée vous permettant de faire des achats.

Pendant votre séjour, vous participerez à diverses activités pour lesquelles nous vous conseillons de prendre :

- Maillot de bain (**1 pièce** pour les dames, **boxer ou slip** de bain pour les messieurs)
- Pantalon de sport
- Vêtement de pluie
- Chaussures de sport
- Linge de corps suffisant pour la durée du séjour
- Nécessaire de toilette de base et de coiffure (ex : shampoing, eau de toilette sans alcool, savon, peigne, parfum en spray, serviettes éponge, gants de toilette, dentifrice, brosse à dents, ...)
- Serviettes de table
- Stylo – crayon, des feutres et crayons de couleur
- Classeur + feuilles ou cahier
- Réveil
- Marqueur effaçable à sec
- Un cadenas (afin de verrouiller votre placard)

Pour les fumeurs : tabac en quantité suffisante pour le séjour.

Vous avez à votre disposition un lave-linge et un sèche-linge. Ceci vous permettra d'évaluer la quantité de linge à emporter.

Merci de ramener votre lessive **liquide** pour l'entretien du linge.

Tout au long de votre hospitalisation, vous recevrez des documents que vous pourrez ranger dans un classeur ou cahier.

ATTENTION : pour votre sortie, seul un VSL jusqu'à la gare d'AULNOYE AYMERIES sera mis à votre disposition. Il est donc impératif que vous prévoyiez l'argent nécessaire pour régler votre billet de train.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **03.27.56.75.27**.

En attendant de vous accueillir dans notre service, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe du « CAP »